



Fonds de coopération Québec / Hesse / Emilie-Romagne

Profils : Association, Collectivité territoriale et établissement public, Entreprise, Établissement d'enseignement

Thématiques : Coopération internationale, Europe et international

Échéances

Les dossiers sont étudiés et analysés tout au long de l'année.

Objectifs

- renforcer les échanges entre l'Aquitaine et le Québec, la Hesse et l'Emilie-Romagne, en accompagnant les acteurs associatifs, économiques et institutionnels de la Nouvelle -Aquitaine dans le développement de projets de coopération avec des partenaires issus de ces régions.
- soutenir la réalisation de projets de coopération structurants, engageant les acteurs des différents territoires dans des relations durables.

Bénéficiaires

- Associations
- Entreprises
- Etablissements publics (universités, lycées, etc.)
- Collectivités locales
- Chambres consulaires

Les porteurs de projets doivent impérativement avoir leur **siège en Nouvelle-Aquitaine**.

Modalités

1. Domaines éligibles pour le Québec

1. Développement économique et innovation
2. Éducation et formation professionnelle
3. Recherche et enseignement supérieur
4. Culture
5. Environnement, développement durable

2. Domaines éligibles pour la Hesse et l'Émilie -Romagne

1. Enseignement supérieur et recherche
2. Education et formation professionnelle
3. Culture
4. Environnement, développement durable
5. Economie
6. Échanges citoyens

3. Critères d'éligibilité

1. l'adéquation du projet avec les thématiques prioritaires définies dans le document de présentation ;
2. la démonstration de l'intérêt aquitain du projet (retombées attendues du projet pour la Nouvelle-Aquitaine) ;
3. la réciprocité des échanges et l'implication, y compris financière, du Québec, de la Hesse et de l'Émilie-Romagne ;
4. la viabilité financière du projet ;
5. la qualité et la durabilité du partenariat entre les acteurs des deux territoires ;
6. la capacité des acteurs à mener le projet, en termes de compétences et de ressources mobilisées.

Les projets rassemblant plusieurs organismes aquitains, qui auront **mis en commun leurs ressources et leurs moyens** dans le cadre d'un **projet global**, seront privilégiés.

Contact

Pôle Affaires européennes et internationales

Pour postuler, contactez le pôle et prendre rendez-vous :

fci@nouvelle-aquitaine.fr

Tél. : 05 57 57 86 41